

INGÉNIEUR / INGÉNIEURE ENVIRONNEMENT



Description

L'ingénieur environnement veille à limiter l'impact écologique des activités d'une entreprise, d'une collectivité ou d'un organisme public. Il analyse les risques (pollution de l'air, de l'eau, gestion des déchets, nuisances sonores, etc.), définit des actions d'amélioration et accompagne les équipes pour appliquer les normes environnementales. À la fois expert technique, conseiller et médiateur, il propose des solutions compatibles avec les exigences de production et les obligations réglementaires, tout en participant à la transition écologique des organisations.

Activités principales

Étude et diagnostic environnemental

- Réaliser des audits : gestion des déchets, qualité de l'eau et de l'air, consommation énergétique, bruit, risques industriels
- Analyser les procédés de production et identifier les impacts environnementaux
- Évaluer la conformité aux lois, normes françaises et européennes

Proposition et mise en œuvre de solutions

- Élaborer des plans d'action pour réduire les émissions, limiter les déchets, prévenir les pollutions
- Développer ou adapter des procédés plus durables (traitement de l'eau, filtration de l'air, optimisation énergétique)
- Mesurer les progrès réalisés et ajuster les stratégies en fonction des résultats

Communication, formation et négociation

- Expliquer les enjeux environnementaux aux équipes internes et aux partenaires
- Animer des réunions, formations et ateliers de sensibilisation
- Négocier et faire accepter les changements nécessaires auprès de directions, services techniques ou équipes terrain



Veille réglementaire et gestion de crises

- Suivre l'évolution des normes environnementales (françaises, européennes, internationales)
- Mettre à jour les procédures internes et assurer la conformité continue de l'entreprise
- Préparer ou coordonner les plans d'urgence en cas d'incident environnemental (pollution accidentelle, fuite, dépassement de seuil)

Compétences requises**Expertise scientifique et technique**

- Solides connaissances en écologie, chimie, hydrologie, énergie, traitement de l'eau et des déchets
- Maîtrise des réglementations environnementales, normes QSE et procédures de contrôle
- Capacité à mener des analyses techniques, à rédiger des rapports et interpréter des données complexes

Organisation et gestion de projets

- Capacité à piloter plusieurs dossiers en parallèle
- Méthode, rigueur, sens des priorités et autonomie
- Adaptabilité pour intervenir sur des sujets variés : air, eau, sols, bruit, risques, énergie

Aisance relationnelle et pédagogie

- Capacité à convaincre des publics très différents (techniciens, direction, partenaires externes)
- Qualités de négociation et diplomatie
- Capacité à vulgariser des enjeux techniques

Salaire

À partir de 2400 euros brut par mois.

Formation

- Diplôme d'ingénieur en environnement, génie de l'eau, chimie, agronomie ou QSE
- Master Gestion de l'environnement, Master Risques et environnement, Master Sciences pour l'environnement
- Mastère management QSE, Mastère ingénierie environnementale

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



En étant ingénieur environnement, tu participes à la réalisation de l'objectif du développement durable numéro 13, qui vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques.

